RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Administration générale

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 10 mars 2022

portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle

NOR: TREK2205107A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code général de la fonction publique;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 3 février 2022 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022;

Vu l'arrêté du 22 février 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022;

Arrêtent:

Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle,

à compter du 1^{er} juillet 2022 :

- 1. DESCLAUX Georges
- 2. FALCONE Patrick
- 3. VILLEMAUD Jean-Christophe
- 4. VISSAC Philippe
- 5. KOVARIK Jean-Bernard
- 6. VIU Bernard
- 7. HOELTZEL Marc
- 8. DEJAGER-SPECQ Fabienne
- 9. TOURJANSKY Laure
- 10. MOLINIER Marie-Lise
- 11. GUYOT Patrice
- 12. MAILLET Albert
- 13. CHASSANDE Christophe
- 14. FOTRE Christophe
- 15. CAIRE José

- 16. SCHWOB Bernard
- 17. MOULIN-WRIGHT Vincent
- 18. DISSLER Marie-Claire
- 19. DE LA BOURDONNAYE Armel
- 20. PETERSCHMITT Jean-Marc
- 21. MORZELLE Olivier
- 22. HUBERT Louis
- 23. BASTOK Janique
- 24. VIROULAUD Philippe
- 25. CORBEAU Hugues
- 26. ANDRIEU Jacques
- 27. RABIER Florence
- 28. CHANSOU Olivier
- 29. SANSEAU Armand
- 30. PONTAUD Marc
- 31. PERRIN Jean-Louis
- 32. CASTANET Philippe
- 33. HORTH André
- 34. PRIOU Denis
- 35. FAYOLLE Jean-Pascal
- 36. MAYOUSSE Véronique
- 37. CHAGNARD Sylvestre
- 38. CARRIERE Jean-Marie
- 39. GUILLAUME Caroline

Article 2

Le Secrétaire général du ministère de la transition écologique et la Secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 10 mars 2022

Pour la ministre de la transition écologique, et par délégation, Pour le ministre de l'agriculture et de l'alimentation et par délégation, La cheffe du centre interministériel de gestion des IPEF

Anne-Sophie ECARNOT